EMPLOI En France, 150 000 jeunes peu ou pas diplômés vont profiter de contrats aidés. Le premier du Cantal a été signé samedi 1er décembre, à Parlan.

C'est parti pour les contrats d'avenir

C'est une des mesures phares promises par François Hollande en faveur de l'emploi : faciliter à des jeunes peu ou pas diplômés, l'accès au monde du travail. Ces contrats de trois ans, aidés par le gouvernement à hauteur de 75 % du Smic (le reste étant à la charge de l'employeur), concernent essentiellement le secteur non-marchand. Autrement dit, les collectivités et les associations.

Une semaine après le premier contrat d'avenir (son nom officiel), accordé en Auvergne, le tout premier du département vient d'être signé entre l'Association du château d'Espinassol qui gère un foyer de vie pour adultes handicapés à Parlan, et Nadia da Silva (22 ans), agent de services intérieurs. Présent lors de la signature, samedi 1er décembre, le préfet du Cantal s'est dit fier que ce soit dans une commune rurale, au profit d'une association à vocation sociale, comme celle-ci. En outre, cette formule permettra à la jeune bénéficiaire de profiter de diverses formations qualifiantes.

Ainsi, Nadia da Silva suivra un premier module dès janvier sur l'hygiène des parties collectives, puis, en mars, une formation aux gestes de secours et d'urgence et en octobre une autre pour un titre de maîtresse de maison. Par la suite, elle espère poursuivre sur une école d'aides-soignantes et plus tard encore, si elle le peut, devenir infirmière ; deux professions qu'elle va commencer à côtoyer au sein de la structure employeur. Un exemple parmi tant d'autres qui répond à la philosophie de ces contrats d'avenir qui ont pour vocation d'être "un tremplin vers un CDI".



Première signature d'un contrat d'avenir dans le Cantal, à Parlan.

Mode d'emploi

Ils s'adressent à des jeunes de 18 à 25 ans sans qualification (et jusqu'à 30 ans dans le cas des personnes handicapées), résidents en zone de revitalisation rurale(1), c'est-à-dire pratiquement la totalité du département à l'exception de quasiment toute l'agglomération du bassin d'Aurillac. Les candidatures sont issues du fichier Pôle emploi, lequel transmet les profils correspondants à la Mission locale ou Cap emploi qui se chargent de mettre en relation employeur et demandeur d'emploi.

Le bénéficiaire du contrat d'avenir reçoit une rémunération égale à un Smic à temps plein (ou relative à une convention collective plus favorable). Le coût mensuel, cotisation patronale comprise, passe pour un Smic de 2 040 € à 534 €, l'État prenant à sa charge les trois quarts de la rémunération pour le secteur non marchand et de 2 040 € à 1 175 € dans le secteur marchand, l'État n'aidant dans ce cas qu'à hauteur de 35 %. Il s'agit d'un CDD de trois ans ou, à titre exceptionnel, d'un an renouvelable. Pendant la durée du contrat, l'employeur s'engage sur des actions de formation financées par des organismes adhoc et réalisées sur le temps de travail. À la fin du contrat, un bilan et une attestation d'expérience professionnelle sont réalisés.

Après Parlan, d'autres contrats devraient rapidement être signés dans les secteurs de Mauriac puis de Valuéjols. La Direccte devrait animer des réunions d'informations sur ce thème dans tous les territoires du Cantal. Elle promet 2 030 emplois créés pour la totalité de la région Auvergne, sans quota départemental. Ces contrats d'avenir sont complémentaires des contrats d'accompagnement dans l'emploi qui ne touchent pas le même public et des prochains contrats de génération dont les grandes lignes seront définies lors du conseil des ministres du 13 décembre.

R. SAINT-ANDRÉ

(1) Et dans les départements concernés par des zones urbaines sensibles.

(2) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

L'OASIS

■ L'Oasis à Parlan est un des trois pôles d'accueil de personnes en situation de handicap psychique. Depuis 2010, il abrite 21 pensionnaires encadrés par 18 équivalents temps plein. Après avoir travaillé pour l'association cantonale Dispo-service, Nadia da Silva rejoint cette équipe en qualité d'hôtesse de maison.